

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Données Générales

2017



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

**SYNTHESE DES STATISTIQUES 2017 DES ACCIDENTS ET MALADIES
PROFESSIONNELLES DANS LES COLLECTIVITÉS HOSPITALIÈRES ET TERRITORIALES**

L'ÉCHANTILLON 2017

Le périmètre

Depuis plusieurs années, la Caisse des dépôts recueille des informations concernant les accidents et maladies professionnelles sur un périmètre de collectivités utilisatrices de l'outil PRORISQ ou alimentant la Banque nationale de données (BND¹). Pour l'année 2017, ce périmètre représente 41 % de la population active de la CNRACL² (hors SDIS³) et 93 % des effectifs de l'ensemble des SDIS.

	Effectif CNRACL			Effectif BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Hospitalier	174 594	770 037	944 631	49 338	229 534	278 872	29,5%
Territorial (hors sdis)	590 282	860 943	1 451 225	287 118	412 205	699 323	48,2%
Total	764 876	1 630 980	2 395 856	336 456	641 739	978 195	40,8%

	Effectif SDIS total	Effectif SDIS BND	% de couverture
SPP	40 494	38 969	96,2%
SPV	194 975	179 950	92,3%
PATS	11 217	10 742	95,8%
Total	246 686	229 661	93,1%

85 600 ÉVÉNEMENTS EN 2017 ET 2,6 MILLIONS DE JOURNÉES PERDUES⁴

	événements	avec arrêt	part avec arrêt	Jours d'arrêt
Hospitalier	26 395	12 986	49,2%	767 198
Territorial (hors sdis)	48 211	31 742	65,8%	1 596 977
Total	74 606	44 728	60,0%	2 364 175

SPP	6 066	3 749	61,8%	140 298
SPV	4 400	2 303	52,3%	74 253
PATS	565	365	64,6%	17 445
Total	11 031	6 417	58,2%	231 996

Ensemble	85 637	51 145	59,7%	2 596 171
-----------------	---------------	---------------	--------------	------------------

85637 événements et 2,59 millions de jours perdus sont comptabilisés pour 2017.

Les collectivités territoriales comptabilisent 65 % des événements alors qu'elles représentent 68% de la pop active de la CNR

La collaboration avec la DGSCGC⁵ permet d'avoir une représentativité importante des SDIS soit 93,1 % des effectifs pour 2017. Ils recensent plus de 11 000 événements.

Enfin, avec 30 % de la population hospitalière active de la CNRACL, ce secteur comptabilise plus de 26 000 événements.

1- Banque nationale de données. Il s'agit d'un entrepôt de données qui recueille les déclarations d'accidents ou de maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et territoriale issues de l'outil PRORISQ.

2- Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est un régime spécial de sécurité sociale au sens de l'article L711-1 du code de la sécurité sociale.

3- SDIS : Services départementaux d'incendie et de secours

4- Les jours d'arrêt arrêtés au 31/08/2018 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2017 uniquement.

5- DGSCGC : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

LES INDICATEURS³

Les hospitaliers ont un taux de sinistralité plus important que les territoriaux.

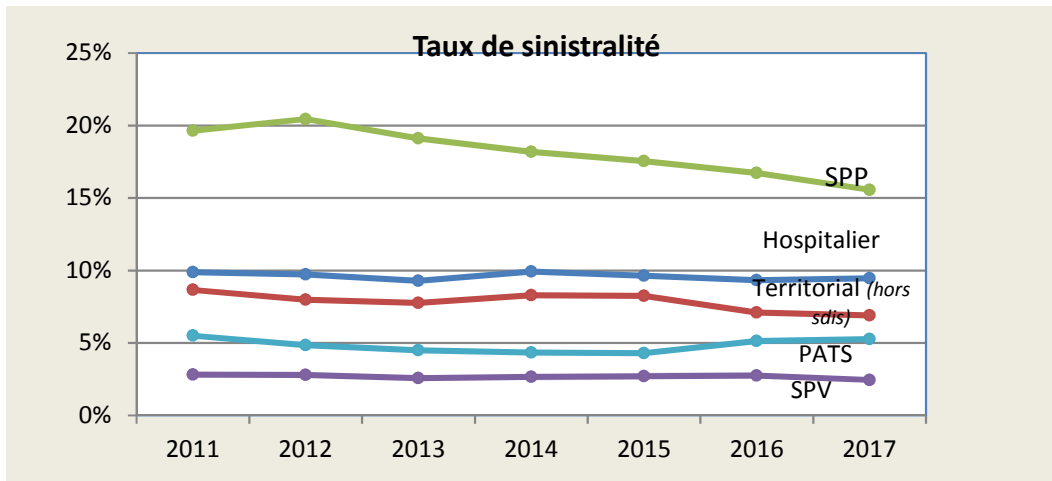
L'activité des sapeurs-pompiers professionnels reste la plus accidentogène.

	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Hospitalier	9,5%	29,0	46,6	1,7
Territorial (hors sdis)	6,9%	28,2	45,4	1,4
Total	7,6%	28,5	45,7	1,5

SPP	15,6%	59,9	96,2	2,2
SPV	2,4%	8,0	12,8	0,3
PATS	5,3%	21,1	34,0	1,0
Total	4,8%	17,4	27,9	0,6

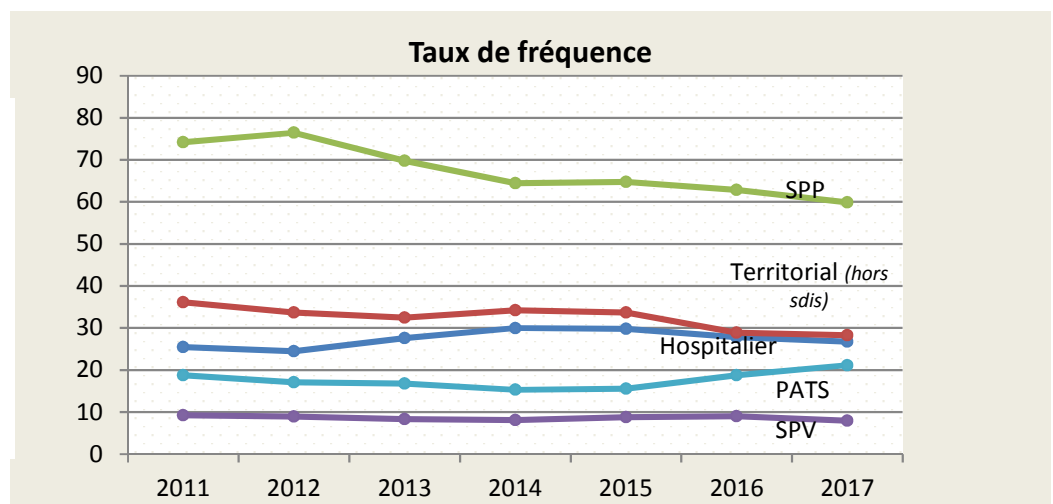
Ensemble	7,1%	26,3	42,3	1,3
-----------------	-------------	-------------	-------------	------------

L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS



Les indicateurs restent stables.

Les SPP restent une population à haut risque avec des indicateurs les plus élevés de la fonction publique.



³ **L'indice de fréquence** des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés. Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 / Effectif temps plein

Taux de fréquence = Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

Taux de gravité : Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées pour mille heures d'exposition. Nombre de jours d'arrêt x 1 000 / Nombre d'heures travaillées

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND.

LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS : LES ACCIDENTS DE SERVICE PREDOMINANTS

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	278 872	699 323	38 969	179 950	10 742
Accident de service	22 174	38 939	5 820	4 228	449
avec arrêt	10 328	25 404	3 574	2 190	286
<i>part avec arrêt</i>	<i>46,6%</i>	<i>65,2%</i>	<i>61,4%</i>	<i>51,8%</i>	<i>63,7%</i>
Jours d'arrêt	509 340	1 109 855	140 298	70 485	17 445
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>49,3</i>	<i>43,7</i>	<i>39,3</i>	<i>32,2</i>	<i>61,0</i>
<i>Taux de sinistralité</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,6%</i>	<i>14,9%</i>	<i>2,3%</i>	<i>4,2%</i>

Le taux de sinistralité des accidents de service est plus élevé chez les hospitaliers que chez les territoriaux. Concernant les SDIS, les SPP ont un taux très élevé. Cela s'explique par des spécificités du métier de pompier. L'accidentologie est importante lors des activités sportives. Alors que le risque opérationnel en mission des SPP peut sembler plus accidentogène, il reste cependant plus maîtrisé par un niveau de compétence professionnelle que le risque préparation opérationnelle en caserne (Cf. Rapport BND sur les SDIS).

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	278 872	699 323	38 969	179 950	10 742
Accident de trajet	2 188	6 241	223	172	91
avec arrêt	1 297	4 351	164	113	64
<i>part avec arrêt</i>	<i>59,3%</i>	<i>69,7%</i>	<i>73,5%</i>	<i>65,7%</i>	<i>70,3%</i>
Jours d'arrêt	59 766	193 497	6 977	3 768	3 251
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>46,1</i>	<i>44,5</i>	<i>42,5</i>	<i>33,3</i>	<i>50,8</i>
<i>Taux de sinistralité</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,8%</i>

Les accidents de trajet sont plus nombreux dans le contexte territorial.

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	278 872	699 323	38 969	179 950	10 742
Maladie professionnelle	2 033	3 031	23	0	25
avec arrêt	1 361	1 987	11	0	15
<i>part avec arrêt</i>	<i>66,9%</i>	<i>65,6%</i>	<i>47,8%</i>	<i>0,0%</i>	<i>60,0%</i>
Jours d'arrêt	198 092	293 625	1 216	0	2 426
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>145,5</i>	<i>147,8</i>	<i>110,5</i>		<i>161,7</i>
<i>Taux de sinistralité</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,4%</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>

Les maladies professionnelles sont essentiellement des TMS¹ qui constituent un enjeu important de santé au travail. Sous l'acronyme TMS sont classées de nombreuses pathologies qui concernent les membres inférieurs, le rachis et les membres supérieurs. La moyenne des jours d'arrêt est la plus élevée.